



Circuit 1

Départ : La Mairie
 Balisage : Bleu
 Longueur : 20 km
 Difficulté : Moyenne

Depuis la mairie, descendre la D 78 en direction de Saint-Sylvestre. 50 m après le pont sur la Couze, prendre le chemin à gauche (le « Pont romain », à droite, mérite largement quelques minutes de détour). Le chemin, assez accidenté, serpente à travers bois (ombre); il vous mènera à Sauvagnac (3 km). Ce village haut perché conserve de nombreux vestiges du passé. Vous pourrez vous désaltérer au prieuré, visiter l'église du XII^e siècle, la Maison de la tourbière (circuits possibles).

Traverser la D 28 à la sortie du village (vers Ambazac); le chemin monte en direction de la Station hertzienne. Après environ 500 m (attention au balisage!), prendre le second chemin à droite (le plus étroit). La Pierre branlante offre un magnifique panorama sur le pays d'Ambazac et de La Jonchère.

Descendre en suivant le balisage jusqu'à la route, la remonter sur environ 300 m en direction des antennes et prendre le chemin à droite. Vous trouverez le goudron juste avant de rejoindre Mallely. Au carrefour, prendre la D 50 à droite pour traverser le village (maison joliment décorée par un artiste local, lavoir, ruelle pittoresque...).

À la sortie du village, après 50 m de descente en direction de La Jonchère, prendre le chemin à gauche. Suivre le balisage jusqu'à la piste forestière et la prendre à gauche pour remonter en direction de la route des Combes. Emprunter cette dernière à droite sur quelques centaines de mètres, le chemin reprend sur la gauche.

À la ferme de l'Étang, reprendre la route à droite et au carrefour le chemin qui monte tout droit. Suivre ce dernier en laissant à droite les antennes et le belvédère d'observation des oiseaux migrateurs (SEPOL). Traverser la D 78 et prendre en face la piste forestière. Arrivé aux lignes électriques, emprunter le chemin à droite, sous les lignes. Bifurquer à gauche après environ 1 km (balisage), vous pouvez faire un détour à droite de quelques centaines de mètres afin d'admirer le point de vue depuis le tremplin d'envol des deltaplanes. Après environ 2 km, prendre à gauche jusqu'à la piste forestière et la remonter à gauche jusqu'à rencontrer; à droite, la route de Saint-Jean-Lépinas et de La Serre. Prendre la route, passer la ferme de Saint-Jean-Lépinas. À l'entrée de La Serre, bifurquer sur la droite en direction de Lailloux. Reprendre à gauche après 400 m et suivre attentivement le balisage qui vous ramène vers le bourg de Saint-Léger-la-Montagne (1,5 km environ).